

En ce début janvier 2019, tous vos représentants **CFE-CGC** vous présentent leurs meilleurs vœux et espèrent que les fêtes de fin d'année ont été propices aux retrouvailles familiales et au repos.

Nous souhaitons poursuivre nos actions d'amélioration des conditions générales de travail à travers les nouvelles Instances de Représentation (IRP) issues des élections du 18 Octobre 2018 et peser dans les négociations nationales pour trouver des accords équilibrés entre l'intérêt des personnels et celui de l'entreprise.

Pour cela nous avons besoin de vos avis et remarques afin de mieux vous représenter tant dans les IRP que dans les négociations pour viser cet équilibre subtil et favoriser une cohabitation harmonieuse et enrichissante de toutes les parties.



Mer belle et vent favorable en 2019 pour vous tous et vos proches.

Les **résultats** globaux de Naval Group pour **2018** semblent conformes aux budget prévisionnel et permettent d'espérer une clôture comptable très satisfaisante, malgré quelques sujets récurrents (programmes majeurs ou en difficultés, Naval Energies, ...).

Quel avenir pour le groupe avec les projets de rapprochement évoqués? (Fincantieri dans les bâtiments de surface ou Leonardo dans les torpilles) ?

Vos représentants et élus **CFE-CGC** locaux et nationaux seront vigilants et reviendront régulièrement vers vous pour recueillir vos avis et vous informer.

Le rayonnement de la **CFE-CGC** au sein de Naval Group passe aussi par chacun d'entre vous, n'hésitez pas à communiquer autour de vous et à nous remonter vos commentaires pour enrichir notre réflexion et nos interventions, pour mieux vous représenter, lors des instances ou face aux dirigeants.

Rétrospective deuxième semestre 2018

Situation générale

L'activité cœur de métier était importante avec : la fin de l'ATM2 du Charles de Gaulle, le chantier barracuda Suffren et les Infrastructures d'accueil des BARR à Toulon, les essais de torpilles F21, la mise à l'eau du premier « Scorpène » brésilien mi décembre, les offres et contrats à gagner pour remplir le carnet de commande avant la fin d'année... Les personnels du groupe se seront investis jusqu'au dernier jour (malgré les « fermetures ») et cela se verra dans les résultats 2018. Des inquiétudes cependant pour l'avenir d'Energies et pour Lorient en perte de charge.

Pour les organisations syndicales et les RH en pleine réorganisation, les forces étaient consacrées aux élections professionnelles clôturées le 18/10/18 et la mise en place des nouveaux Comités Sociaux et Economiques entre novembre et décembre.

Et en guise de clôture, les NAO pour 2019 dans un contexte d'annonces gouvernementales suite aux mouvements sociaux nationaux (Gilets jaunes).

Votre **CFE-CGC** Naval Group vous propose ci-après, quelques éléments chiffrés pour mieux comprendre les forces en présence par site et au niveau national pour les possibilités de signature d'accords.

NAVAL GROUP 2018—Effectifs fin octobre

Ouvriers Employés	: 3200	22.9%
Techniciens—Agents de maîtrise	: 4410	31.6%
Ingénieurs et Cadres	: 6362	45.5%
Total	: 13973	

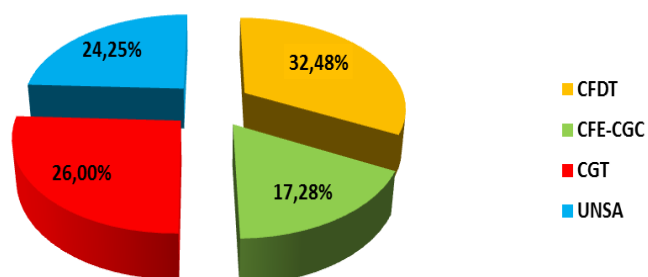
Résultats nationaux (% de voix par organisation)

CFDT : 30.95%	CGT : 24.78%	UNSA : 23.11%
CFE-CGC : 16.47%	FO : 2.06%	SUD : 1.97%
CFTC : 0.67%		

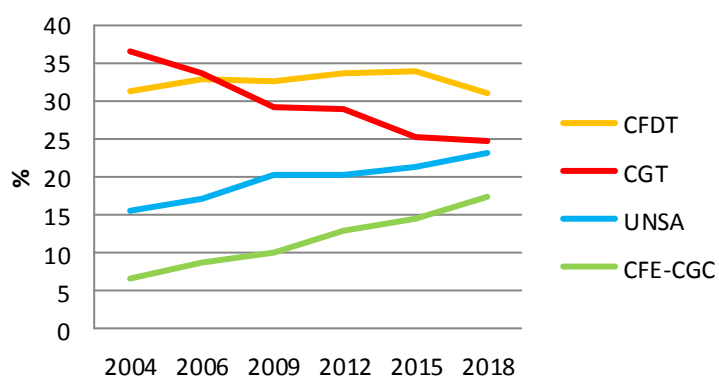
Au niveau national, les 4 organisations représentatives (OSR) sont CFDT, CGT, UNSA et **CFE-CGC**, en capacité de signer des accords, le résultat des élections donne le poids de signature de chaque organisation. (graphe ci-contre)

Si en 2015, la majorité nécessaire pour signer un accord national (>50%) était réunie avec CFDT et **CFE-CGC**, ce n'est plus le cas à compter du 18/10/2018 et ce malgré la hausse significative des résultats de notre organisation qui n'a pu compenser la baisse de résultats de la CFDT.

Poids de signature national



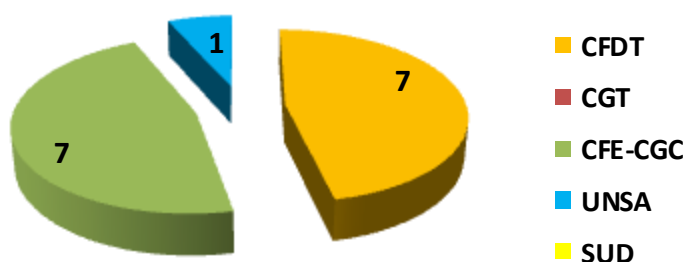
Audience (% OSR + OSNR)



L'évolution des résultats de chaque OSR lors des élections professionnelles à Naval Group (DCN - DCNS) depuis 2004 montre la baisse constante de la CGT, le fléchissement brutal de la CFDT et les progressions de l'UNSA et de la **CFE-CGC**.

Suite aux ordonnances « Penicaud » (ou autrement nommées « Macron ») qui ont réformé le code du travail, les nouvelles instances de représentation sont maintenant un unique Comité Social et Economique dans chaque établissement distinct plus un comité central. Nous vous présentons la répartition des sièges entre les Organisations syndicales de chaque comité.

SIEGES - CSE REGION PARISIENNE

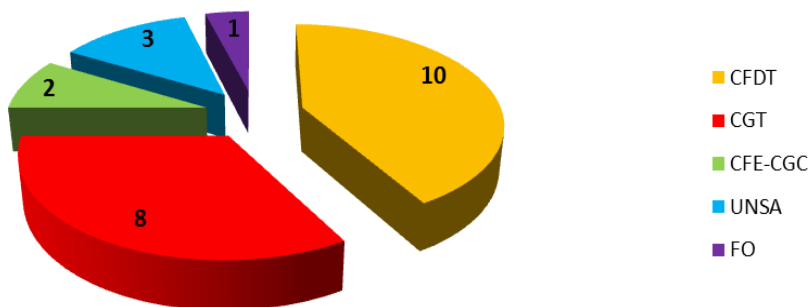


La **CFE-CGC** gère le « CSE » de la région parisienne en assurant le secrétariat et la trésorerie.

Un élu **CFE-CGC** du site siège en CSE Central.



SIEGES CHERBOURG



La **CFE-CGC** place pour la première fois des élus au CSE du site et est représentative localement

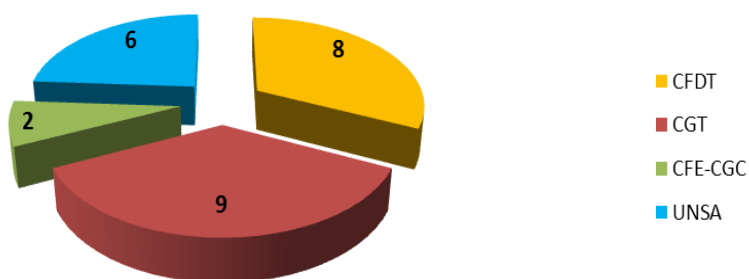
Un élu **CFE-CGC** du site siège en CSE Central.

5 OS présentes au Comité.

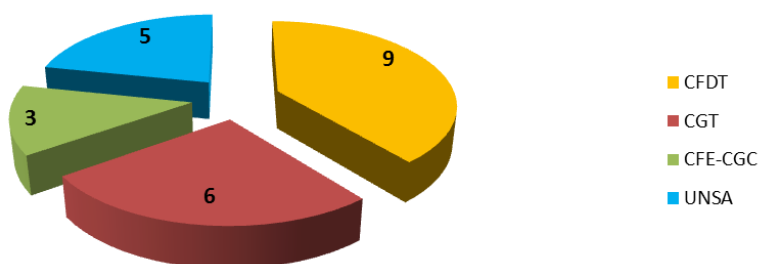
2 élus **CFE-CGC** au CSE du site.

Un élu **CFE-CGC** du site siège en CSE Central.

SIEGES - BREST



SIEGES - LORIENT

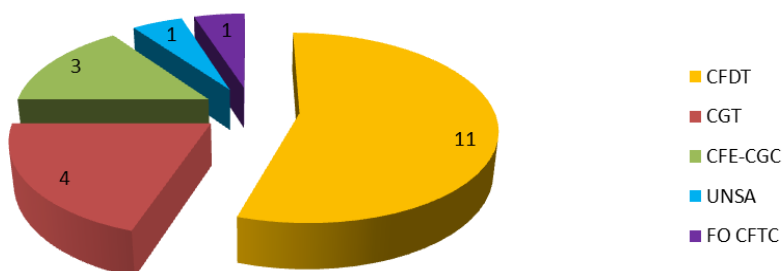


3 élus **CFE-CGC** au CSE du site.

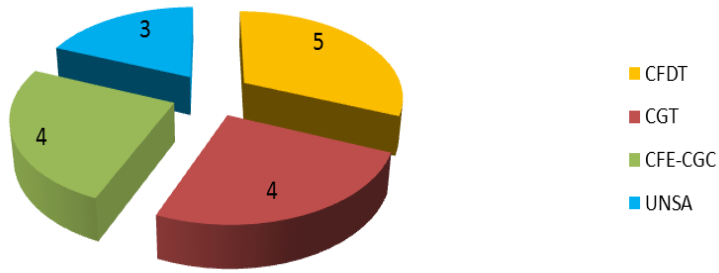
3 élus **CFE-CGC** au CSE du site.

5 OS présentes au Comité local.

SIEGES - NANTES



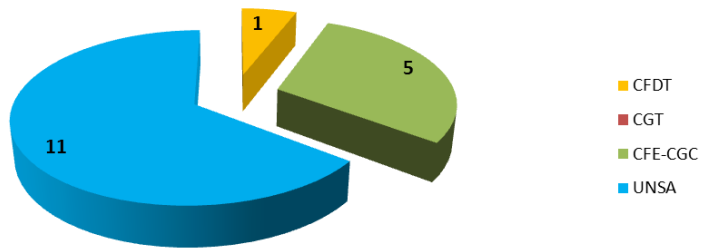
SIEGES - RUELLE



La **CFE-CGC** réalise une superbe percée sur le site et assure le poste de trésorier du CSE.

La **CFE-CGC** fournit un représentant syndical au CSE Central.

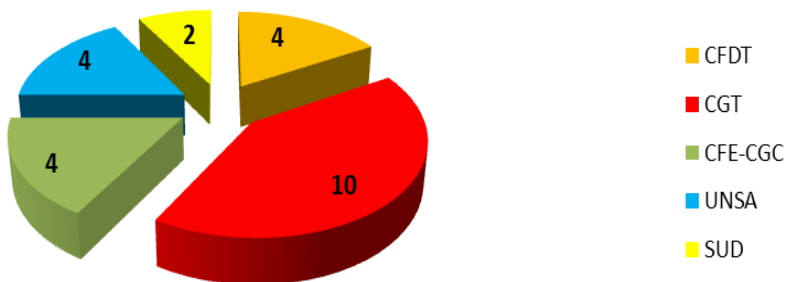
SIEGES - OLLIOULES



5 élus **CFE-CGC** au comité d'Ollioules.

1 élu **CFE-CGC** au CSE central

SIEGES au CSE - TOULON

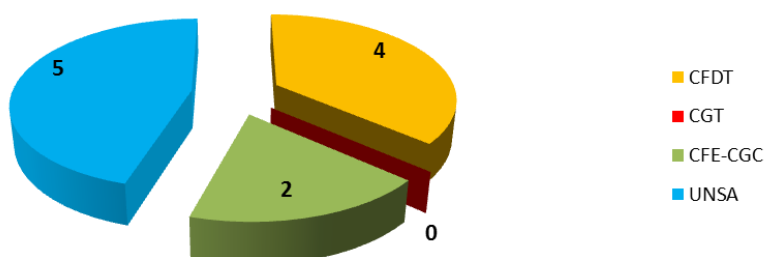


4 élus **CFE-CGC** au CSE du site.

5 OS présentes au comité

3 élus **CFE-CGC** au CSE central

SIEGES - ST TROPEZ



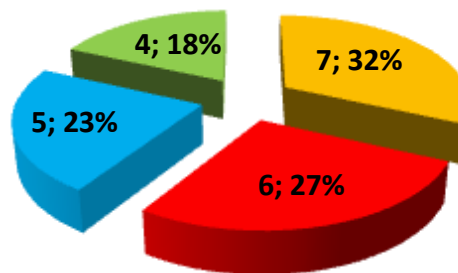
2 élus **CFE-CGC** au CSE du site.

Il n'y a plus que 3 OS représentées sur le site.

La **CFE-CGC** obtient 4 représentants au CSE Central.

REPARTITION CSE CENTRAL (SIEGES;%)

■ CFDT ■ CGT ■ UNSA ■ CFE-CGC



Tous ces graphiques et résultats doivent vous permettre de mieux appréhender les relations qui vont régir les échanges entre représentants du personnels (et organisations syndicales) et les directions locales et nationales.

Comme chaque année depuis 2014, les négociations annuelles obligatoires (**NAO**) portant sur les salaires principalement, se sont déroulées au mois de décembre en 3 étapes. La direction a commencé à un niveau difficilement acceptable par les représentants des salariés en négociation, puis les annonces du Président de la République (l'environnement hors Naval Group étant très perturbé par les manifestations nationales depuis le 17 novembre), ont perturbé les échanges avec les fameuses « primes » de fin d'année.

La **CFE-CGC** vous renvoie aux différents tracts et compte-rendu de la situation, le projet d'accord final a été soumis aux Délégués Syndicaux Centraux fin décembre et une réponse doit être donnée pour signature (ou non) en semaine 2. Outre les éléments classiques de budget d'AG AI ou EP (Augmentation Générale, Augmentation Individuelle, Evolution Professionnelle) ou des mesures d'accompagnement de mobilité, il a été question de la **mise en place d'une prime par le biais d'un supplément d'intéressement de 800 € (brut)**, ce mode de versement est le **seul permettant de toucher tous les personnels** sans distinction de statut ou de niveau de façon égale. Les primes annoncées par le gouvernement n'étant pas en mesure d'être versées également à tous les personnels de Naval Group.

Cette prime de **800€** serait versée en plus de l'intéressement (signé par la **CFE-CGC**) qui, cette année, compte tenu de l'atteinte des objectifs sera d'un montant approximatif de **1200€**.

Voici un exemple concret de l'intérêt de signer un accord afin que l'ensemble des personnels en tire les bénéfices.

Pour permettre la mise en œuvre de l'accord NAO, il faudra au moins la signature de 2 des autres OSR (CFDT CGT ou UNSA), sans quoi, les mesures unilatérales de la direction seront appliquées (et naturellement beaucoup moins favorables).

La **CFE-CGC**, a été fortement critiquée par certains lors de la campagne électorale et à la mise en place des CSE locaux ou national, pour avoir signé dans la précédente mandature certains accords. Malgré tout, cette signature a permis de faire bénéficier tous les personnels des mesures obtenues et aux organisations critiques de profiter comme passagers clandestins des mesures obtenues.



2019 : la **CFE-CGC** poussera pour que le fonctionnement des CSE soit efficace et pèsera de tout son poids dans les négociations nationales liées aux ajustements législatifs qui auront un impact sur les conditions de travail directes ou indirectes. Loi PACTE (épargne salariale, épargne retraite), formation professionnelle, branche métallurgie avec une nouvelle grille, statut d'encadrement, dispositifs retraites, prévoyance santé et chômage...

Et constamment la **CFE-CGC** sera à vos côtés pour porter vos revendications individuelles ou collectives, défendre vos intérêts et améliorer le fonctionnement de la relation « manager-managé. »

2019
TOUT EST
~~IMPOSSIBLE~~

Innovation - Dynamisme - Action

Harmonie - Équilibre - Imagination

Enthousiasme - Énergie - Inspiration

Esprit d'équipe - Réussite - Succès - Prospérité

MEILLEURS VOEUX

Vos négociateurs CFE-CGC

Olivier TEISSEIRE
06 98 47 54 12

Olivier MENARD
06 77 10 81 00